

# Débat Université-Emploi Académie de Créteil

## Construire l'égalité des chances au bénéfice des territoires

**Hélène Lamicq**, Chargée de mission académique  
Professeur à l'université Paris12 Val-de-Marne

L'académie de Créteil a souhaité contribuer au débat national Université-Emploi en inscrivant sa réflexion sur l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur dans le contexte particulier de territoires inégalement favorisés, parties prenantes de l'une des plus importantes régions-capitales en Europe.

### ***Construire l'égalité des chances au bénéfice des territoires***

Il s'agit de construire l'égalité des chances tout au long du parcours de formation initiale et au-delà même de son terme, afin de favoriser une insertion professionnelle quantitativement et qualitativement satisfaisante, tant pour les individus issus de l'enseignement supérieur que pour le développement économique et social des territoires à différentes échelles.

L'amélioration de l'appareil de formation, de son utilisation et de son articulation avec les dispositifs d'insertion doit ainsi permettre de conjuguer trajectoires individuelles, compétitivité économique et équité sociale. Seule une insertion professionnelle réussie peut garantir à la fois le respect du principe républicain de l'égalité des chances et le développement harmonieux des territoires.

Pour autant, l'accès aux emplois qualifiés auxquels peuvent légitimement prétendre les diplômés de l'enseignement supérieur suppose une formation de haut niveau, fondée sur des savoirs actualisés et intégrant une bonne connaissance des pratiques professionnelles et des métiers. Cette ambition impose à l'enseignement supérieur de se maintenir à un niveau élevé, et à son offre de formation d'entretenir des rapports aussi étroits avec la recherche qu'avec le monde et les techniques de l'entreprise, où s'effectuera le parcours professionnel des étudiants.

Cette perspective implique également, au-delà des formations initiales, d'accueillir des actifs en reprise d'études, afin de compléter leurs formations et de leur donner les moyens de se reconverter ou d'évoluer professionnellement dans le cadre de la formation continue et de la validation des acquis. On ne peut améliorer l'accès à l'emploi au sortir de l'université qu'en

développant une vision globale de l'articulation entre l'enseignement supérieur et les acteurs économiques et sociaux. Celle-ci doit se traduire par un renforcement de leurs relations et une meilleure prise en compte des différentes modalités de la professionnalisation à l'université.

## ***Une expérience déjà ancienne***

L'objectif d'une insertion professionnelle réussie de leurs étudiants a conduit les universités et les institutions d'enseignement supérieur de l'académie à diversifier très tôt leur offre de formation et leurs interfaces avec le monde professionnel. Leur expérience déjà ancienne a permis de développer différents dispositifs visant à renforcer la vocation professionnelle des formations : diversification de l'offre par la création précoce de filières professionnalisées dans tous les cycles, effort important pour informer les lycéens, développement de la formation continue et de la validation des acquis, mise en place des dispositifs d'apprentissage et d'alternance en formation initiale, association enfin des acteurs économiques à la conception, à la mise en oeuvre et à l'évaluation de ces filières et dispositifs.

Ce souci de professionnalisation de l'offre de formation apparaît comme un élément d'identité fort des universités et des écoles de l'académie et permet d'envisager l'avenir en s'appuyant sur un bilan des expériences en cours. On constate ainsi que la diversification de l'offre a eu un effet attractif auprès de la population étudiante, ou encore que les études d'insertion constituent un outil précieux de pilotage et d'adaptation des formations universitaires aux réalités du marché du travail.

A contrario, la liaison lycée-université semble bien en panne. L'analyse de la situation dans ce domaine conduit à dresser un bilan sévère des mécanismes actuels de l'orientation, à tous les niveaux.

## ***Un trio d'acteurs***

Toute action en faveur de l'articulation université-emploi repose sur un trio indissociable composé de l'appareil de formation, du monde économique et de la sphère politique, dont les rôles respectifs et les modes de collaboration doivent évoluer si l'on veut améliorer sensiblement l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur.

Analyse des besoins et des capacités d'absorption des différents secteurs d'activité, conditions d'embauche et garantie d'égalité des chances au moment du recrutement, développement de la mobilité professionnelle et des reprises d'études sont autant d'éléments (parmi d'autres) d'une politique d'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants. Ils nécessitent une étroite collaboration entre les trois types d'acteurs mentionnés plus haut, et cela à tous les niveaux, du local à l'international.

**L'académie de Créteil a organisé le débat public autour de quatre thèmes, ajoutant à ceux retenus pour le débat national une réflexion sur la relation au territoire liée au contexte économique et social dans lequel évoluent la plupart de ses étudiants :**

- la professionnalisation dans l'enseignement supérieur,
- université, alternance, apprentissage,
- l'orientation et ses acteurs,
- quartiers, université, emploi.

## **1. La professionnalisation dans l'enseignement supérieur**

Destinée à renforcer l'adéquation des formations aux débouchés professionnels et à mieux préparer les étudiants à la vie active, la « professionnalisation » des formations ne doit pas être entendue comme la création de filières devant déboucher sur des emplois prédéterminés, mais comme la prise en compte, à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie de l'université, de l'insertion professionnelle comme *horizon* des études supérieures. On peut s'accorder sur le fait que la professionnalisation est l'une des missions de l'université à côté du développement et de la transmission des connaissances et de la contribution à la culture et à l'esprit critique. Elle ne s'oppose pas à celles-ci, mais les complète en permettant une meilleure insertion sur le marché du travail.

### ***1.1 Une mutation majeure***

La professionnalisation s'est traduite par des modifications considérables de l'offre de formation : diversification de l'offre par la création de filières à vocation professionnelle, souvent mises en place dans une perspective pluridisciplinaire ; introduction systématique d'activités pratiques, de stages en milieu professionnel et de modules de préparation à la vie professionnelle et à la recherche d'emploi ; participation active des professionnels des milieux concernés à l'enseignement et aux différentes activités pédagogiques.

L'empreinte de la professionnalisation sur l'université s'est ainsi étendue des filières à vocation professionnelle à l'ensemble des *cursus*. On est passé de la diversification de l'offre de formation à sa redéfinition sur la base d'une conception nouvelle des dispositifs de formation engageant progressivement tous les services de l'université dans une mutation en prise directe sur le monde extérieur et sur l'évolution du contexte économique et social.

Le développement des contacts entre l'université et le milieu de l'entreprise, la participation de professionnels à la conception, à l'évaluation et à la redéfinition des filières ont permis de tisser des liens durables et favorisé la reconnaissance mutuelle entre ces univers autrefois séparés.

Allant de pair avec la mise en place de formations continues diplômantes, de la validation des acquis, puis des formations par l'apprentissage, ces nouvelles pratiques se sont nourries mutuellement, apportant aux milieux professionnels une meilleure connaissance des filières universitaires, et à l'université une conception largement renouvelée de la formation.

Cet effort considérable de modernisation de l'offre de formation s'est accompagné de :

- la rénovation d'activités existantes, telles que les préparations aux concours de l'enseignement et de la fonction publique ;
- la généralisation de pratiques antérieures : l'apprentissage systématique des langues et des TICE, le développement des programmes de mobilité internationale (études et stages), l'introduction de stages et d'activités pratiques en milieu professionnel dans les filières dites générales, la généralisation des modules de préparation à la vie professionnelle et à la recherche d'emploi dès le niveau licence ;
- la mise en place de nouvelles structures servant d'interface entre l'établissement et les lieux de l'insertion professionnelle : services d'appui à l'insertion professionnelle et à la recherche de stages et d'emplois, aides à la structuration de réseaux d'anciens, accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel, outils de suivi du devenir professionnel.

La conception même du rôle des universités et des institutions d'enseignement supérieur dans le portage de la formation de leurs étudiants s'en est trouvée sensiblement infléchie.

Enfin, une nouvelle étape dans la conception des filières professionnelles a été franchie ces dernières années avec la mise en place des nouveaux cursus de licence et de master. Si elle alimente notamment le débat sur le rapport entre recherche et professionnalisation au plus haut niveau des formations universitaires, cette mutation récente, qui s'inscrit dans un contexte européen, permet un réel changement d'échelle dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la professionnalisation dans l'enseignement supérieur.

## **1.2 Une responsabilité partagée**

Il est toutefois nécessaire de rappeler que si les universités se préoccupent depuis longtemps de la professionnalisation - les IUT viennent de fêter leur 40 ans -, elles ne peuvent pas tout.

La conjoncture économique, tout d'abord, est déterminante pour l'emploi des jeunes diplômés

Il convient d'autre part de rappeler que ce sont les employeurs qui prennent les décisions de recrutement, que leurs choix dépendent de la conjoncture et des disponibilités sur le marché du travail. Plusieurs paramètres interviennent alors, parmi lesquels la notoriété et la lisibilité de la formation, son niveau et les compétences spécifiques acquises. La pondération entre ces paramètres varie selon les emplois visés, les entreprises et les secteurs d'activité. Enfin, les entreprises complètent la formation pour procéder à l'ajustement final à l'emploi.

En amont, l'orientation des collégiens, puis des lycéens vers les filières permettant une meilleure insertion professionnelle, relève de l'enseignement secondaire.

Si l'université doit accentuer la professionnalisation de ses filières, c'est bien d'un ensemble d'acteurs que dépend son succès – en l'occurrence, une insertion professionnelle réussie.

### **1.3 Des interrogations qui subsistent**

Plusieurs questions liées au mouvement actuel de professionnalisation des universités demeurent en suspens :

- Comment généraliser la professionnalisation sans la diluer ?
- Comment gagner en visibilité, alors même que la professionnalisation accroît la segmentation de l'offre, augmentant par là même l'opacité du maquis des formations universitaires ?
- Comment concilier le maintien des cursus généralistes correspondant à des besoins avérés et la réussite des sorties à bac + 3 pour les titulaires d'une licence qui ne sont pas admis en master ?
- Comment financer l'extension de la professionnalisation pour les effectifs nombreux, notamment pour les licences dites généralistes, pour lesquelles le suivi des stages, le fonctionnement de services stages-emplois, la préparation à la recherche d'emploi et enquêtes sur l'insertion constituent d'indispensables outils d'insertion professionnelle ?

#### **-> Les propositions d'amélioration**

Elles concernent principalement :

##### **- L'évolution du métier, des profils et des carrières des enseignants :**

- prendre en compte les activités liées à la professionnalisation (suivis de stages, encadrement des projets professionnels, soutien à la recherche d'emploi, encadrement en situation professionnelle, etc...) dans le temps de travail normal des enseignants et enseignants-chercheurs ;
- développer les emplois de PAST, destinés à des professionnels associés à mi-temps à l'université, souvent très investis, et confier leur recrutement aux établissements, afin de gagner en souplesse de gestion ;
- faciliter l'implantation dans les universités d'emplois de PAST financés par les entreprises, par convention, afin de rendre plus stable la collaboration institutionnelle avec les partenaires les plus constants.

##### **- L'amélioration des parcours et des conditions de sortie au niveau de la licence :**

- diagnostiquer et analyser les abandons du S1 en proposant un bilan et une éventuelle réorientation aux étudiants en déshérence avant la fin du semestre ;

- reconsidérer une partie des cursus de licence en prenant en compte l'objectif de sortie à bac + 3 et réfléchir à la mise en place de bilans avant la fin du L2 pour aider certains étudiants à préparer leur sortie ; créer un stage en situation professionnelle, obligatoire et encadré, dans tous les L ;
- augmenter les flux en direction des licences professionnelles, en variant le recrutement - conformément aux textes réglementaires -, ce qui implique une augmentation des effectifs plutôt qu'un élargissement de l'offre ;
- sensibiliser dès la licence aux concours de la fonction publique et aux métiers de l'enseignement : de nombreuses licences peuvent déboucher sur la préparation des concours de l'enseignement primaire ou secondaire.

***- L'adaptation des parcours d'études et la reconnaissance de leur diversité :***

- fragmenter les parcours conduisant aux grades et aux diplômes (offre modularisée sous la forme de temps de formation groupé) afin d'améliorer les taux d'assiduité, et donc de réussite - ce qui se traduirait par une réduction des temps et des coûts de formation ;
- améliorer la prise en compte des stages dans les cursus, ainsi que le statut juridique des stagiaires.

***- Le renforcement des procédures et des services contribuant à l'insertion professionnelle et à son suivi :***

- définir les diplômes universitaires en termes de compétences, les intégrer dans le Registre National des Compétences Professionnelles et afficher leur correspondance avec la grille européenne des emplois, afin de faire progresser la réflexion sur les compétences et les métiers ;
- afficher les compétences et les débouchés correspondant aux différentes filières et les résultats des enquêtes d'insertion pour chaque diplôme, en utilisant au mieux les sites web ;
- développer les Observatoires d'insertion en coordonnant les efforts des établissements à une échelle pertinente au regard de l'emploi ;
- aider au développement d'associations de promotion des filières, en lien avec les associations d'(anciens) étudiants.

***- La clarification des procédures de validation des acquis et d'accès aux formations :***

- simplifier les dossiers de demande de validation d'acquis et réduire les temps d'instruction, ce qui requiert du personnel qualifié.
- assouplir les modalités d'entrée dans les formations pour les salariés en reprise d'études.
- proposer des modalités de suivi des parcours diplômants adaptées aux situations de reprises d'études (étalement dans le temps).

**- L'augmentation des dispositifs de type CIFRE et la reconnaissance du doctorat par les entreprises :**

- développer largement ce mode de financement des doctorants, qui pourrait prendre la forme d'appels d'offres appuyés par les collectivités territoriales,
- encourager la reconnaissance des doctorats par les entreprises, comme niveau supérieur d'embauche reconnu comme tel à l'échelle européenne, par des mesures d'incitation à l'embauche de jeunes docteurs.

**- Le renforcement des moyens financiers et humains pour développer cette mission :**

- la réussite des filières à vocation professionnelle démontre l'utilité d'investir davantage dans la professionnalisation ;
- divers mécanismes peuvent permettre d'en partager le coût avec les entreprises, notamment pour l'encadrement en enseignants (PAST d'entreprises) et en personnels administratifs et techniques.

## **2. L'apprentissage à l'Université**

L'adaptation des mécanismes de l'apprentissage et de l'alternance aux formations de l'enseignement supérieur a entraîné une expansion considérable de ce mode particulier de financement des études et de conception de formations et la création de nouvelles relations entre l'enseignement supérieur et les employeurs. Parallèlement à la croissance considérable des effectifs étudiants et à la diversification des filières concernées, un débat s'est ouvert sur la place de la formation par alternance dans l'enseignement supérieur et sur les différents statuts qui en découlent.

### **2.1 Le contexte**

Le développement de l'apprentissage et de la formation par alternance, qui relèvent de la formation initiale, est intervenu dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur après celui de la formation continue. Il a bénéficié de l'expérience issue des contacts existants entre formateurs et entreprises, ainsi que de l'expertise développée en matière de gestion des formations, de rythmes d'études et de nouveaux profils étudiants. Il représente actuellement pour ces établissements un apport de moyens conséquent, en même temps qu'un puissant levier de changement dans la conception des formations et la pédagogie mise en œuvre : ces formations qui ont vite acquis une visibilité forte attirent en effet un public très motivé, favorisant l'innovation pédagogique. En outre, l'association systématique de professionnels exerçant dans le secteur productif à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des formations et des étudiants engendre de nouvelles relations entre enseignants universitaires et enseignants praticiens.

### **2.2 Les apports**

Une formation universitaire dans le cadre de l'apprentissage constitue une expérience positive pour chacun des acteurs concernés :

- aux apprentis, elle offre une formation leur permettant de réaliser un projet professionnel explicite, une pédagogie originale où la transmission du savoir et celle du savoir-faire se confortent mutuellement, un statut de salarié donnant aux jeunes de milieux défavorisés la possibilité de poursuivre des études longues, un soutien individualisé grâce à la double présence d'un tuteur enseignant et d'un maître d'apprentissage, une insertion professionnelle facilitée ;
- à l'université, elle garantit la professionnalisation de ses enseignements et l'insertion de ses étudiants ; elle facilite en outre l'évolution des pratiques pédagogiques, favorise les contacts avec le tissu économique et représente un apport financier permettant un meilleur suivi des étudiants ;
- aux entreprises, elle permet de participer à la formation des étudiants, de donner leur chance à des jeunes, d'entretenir un contact régulier avec des enseignants chercheurs informés des avancées les plus récentes de la recherche internationale.

De façon plus générale, elle sensibilise les responsables universitaires, économiques, politiques ou encore associatifs au fait que la formation s'effectue désormais tout au long de la vie et que l'université en est, à un haut niveau, un acteur incontournable.

L'université, forte de ses laboratoires de recherche, peut apporter son capital d'innovation, acquise au contact de la recherche et des entreprises. Cela suppose une véritable interaction entre l'entreprise et l'université, dans laquelle le CFA joue un rôle essentiel : il doit être le médiateur, le facilitateur de rencontres, sans pour autant faire écran entre l'université et l'entreprise, qui doivent en retour y investir pleinement leurs compétences respectives.

Enfin, si l'essentiel de la recherche française s'effectue dans les campus universitaires, elle peine à irradier le tissu économique. L'apprentissage à l'université permet d'avancer dans ce domaine en favorisant les interactions entre l'entreprise et la recherche publique.

### **2.3 La question de l'égalité des chances**

Les jeunes issus de milieux défavorisés sont souvent tenus à l'écart des études longues par deux types d'obstacle : un obstacle culturel, dans la mesure où ils disposent de peu d'éléments pour faire le lien entre les études universitaires et les métiers auxquels elles mènent ; un obstacle matériel, lié au financement de leurs études. Or, l'apprentissage permet de surmonter l'un et l'autre en offrant à la fois un salaire et un débouché professionnel clairement identifié.

On connaît en outre les difficultés d'insertion rencontrées par de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. L'apprentissage constitue pour eux aussi un atout, puisqu'ils peuvent faire valoir auprès des employeurs une réelle expérience en entreprise.

Ainsi l'apprentissage à l'université renforce-t-il l'égalité des chances et permet-il au pays de profiter pleinement des compétences acquises par ces jeunes diplômés, trop souvent sous-employés.

### **2.4 La relation à l'emploi**

Le développement des formations par alternance structure la relation emploi-formation dans des domaines bien définis et en des termes nouveaux pour l'enseignement supérieur. Il modifie profondément la relation entre formation initiale et insertion professionnelle d'une part, milieu universitaire et monde de l'entreprise d'autre part. Enfin, il permet une découverte progressive de la vie en entreprise qui facilite l'accès des étudiants à l'emploi, même si l'on peut améliorer leur connaissance des opportunités professionnelles. De ce fait, il contribue de manière significative à la promotion de l'égalité des chances et au développement de l'esprit d'innovation.

### **2.5 Des marges de progrès**

Le développement de l'apprentissage entre dans une nouvelle phase, marquée par une extension du dispositif et un changement d'échelle qui posent des problèmes de gestion et de répartition des compétences. Il faut absolument veiller à conserver, en particulier, des moyens de financement pour les formations interprofessionnelles, dans lesquelles les universités se sont fortement investies.

Les universités accueillent désormais volontiers l'apprentissage et ses contraintes, jugées lourdes lors de la mise en place du dispositif. Elles peuvent toutefois s'impliquer davantage dans les CFA, de façon à y jouer pleinement leur rôle.

Les entreprises, dont la responsabilité dans ce domaine est soulignée par tous les acteurs, pourraient également renforcer leurs liens avec les CFA. Elles disent aussi pouvoir mieux systématiser, dans leur propre intérêt, les transferts de compétences professionnelles.

Enfin, la marge de développement des formations par l'apprentissage reste considérable, et l'on ne constate aucun signe de saturation du milieu économique vis-à-vis de ce dispositif.

### ***Les propositions***

Elles visent à étendre le bénéfice de ce dispositif et à en simplifier le fonctionnement.

- travailler davantage la méthodologie de l'alternance, les temps respectifs de formation et d'activité professionnelle ;
- inciter les entreprises à mieux s'occuper des apprentis et des stagiaires qui leur sont confiés, ce qui leur permettra de bénéficier en retour de meilleurs transferts de compétences ;
- resserrer la relation entreprises-CFA ;
- développer la mobilité internationale des apprentis ;
- autoriser le redoublement, au demeurant légal ;
- veiller au maintien des formations interprofessionnelles dans le contexte actuel de transfert de compétences.

## **3. L'orientation et ses acteurs**

La faible efficacité du système actuel d'orientation des élèves et des étudiants fait l'objet d'un constat largement partagé.

### ***3.1 L'information passe mal***

Le premier constat porte sur l'information. En effet, la demande et l'offre d'informations sur l'orientation ne se croisent pas. Si l'information est désormais disponible à tous les niveaux du système éducatif, du collège à l'université, elle échoue à éclairer les choix des élèves et des étudiants. On constate un déficit d'information à la fois sur les métiers et sur les parcours de formation permettant d'y accéder.

Sur ce dernier point, l'efficacité de l'information est limitée en outre par le manque de lisibilité de la carte des formations post-bac, qui constitue un réel problème. Sa diffusion ne parvient pas à compenser les déficits d'information des familles « non initiées ». De ce fait, les choix se font souvent par défaut, après un premier échec conduisant trop souvent à une sortie sans diplôme.

On observe enfin une carence d'information sur l'évolution à terme des secteurs d'emploi, leurs besoins et leur capacité d'absorption aux différents niveaux de qualification et leurs localisations.

### **3.2 Des choix individuels insuffisamment éclairés**

Une deuxième approche porte sur la conception même de l'orientation telle qu'elle est actuellement pratiquée : on cherche à orienter des individus, en ayant recours à une démarche essentiellement psychologique, sans étayer suffisamment leurs choix par la connaissance des dispositifs de formation et d'insertion professionnelle. Faute d'être mis en lumière, ces derniers sont mal connus du collège au lycée, puis du lycée à l'université, et même au cours des études supérieures.

Lourde de conséquences pour les usagers de l'enseignement, cette méconnaissance est en partie le fait des corps enseignants eux-mêmes, fortement sollicités mais ne disposant pas d'une formation suffisante, l'orientation étant principalement confiée à des professionnels. Une meilleure formation des professeurs, en particuliers des professeurs principaux, à la problématique de l'orientation leur permettrait de contribuer à mieux éclairer les choix des élèves à tous les niveaux où cela peut être utile. Former les maîtres à l'orientation dès l'IUFM pourrait favoriser en outre l'adaptation des formations aux débouchés prévisibles. Le débat orientation/adaptation des formations demeure en effet très actuel.

### **3.3 Les orientations**

Elles reposent sur trois principes :

- l'orientation est un *continuum*, du primaire au supérieur, et non pas une succession de moments-clefs où il faut faire des choix. Elle doit donc être pensée dans la durée. De même, toute politique sérieuse en matière d'orientation doit se donner du temps.
- l'orientation est l'affaire de tous. Si elle se décide avant tout au sein du système éducatif, elle concerne l'ensemble du système économique et social, tant pour les bénéfices qu'il peut en recevoir que pour les coûts, en particulier humains, que ses errements engendrent.
- la confiance joue un rôle essentiel dans l'orientation : confiance des intéressés en leurs interlocuteurs, confiance mutuelle entre acteurs du système éducatif, confiance dans les parcours proposés, confiance dans l'information dispensée, confiance dans l'accueil réservé par les milieux économiques aux diplômés et à leurs titulaires. En conséquence, elle doit être cultivée avec soin, au-delà du seul système éducatif.

#### **-> Les propositions**

Elles mettent l'accent sur les pistes permettant de réduire les sorties du système en situation d'échec scolaire. Elles s'articulent autour de quatre axes :

### **- la sensibilisation de tous les acteurs du système éducatif :**

- renforcer la complémentarité des dispositifs d'orientation entre le secondaire et le supérieur en multipliant les initiatives communes et les temps de travail partagés ;
- impliquer davantage les professeurs, notamment les professeurs principaux, dans le processus d'orientation, auquel ils participent sans y être préparés, bien qu'il figure dans l'énoncé de leurs missions. Les conseillers d'orientation pourraient contribuer à leur formation ; il serait également souhaitable de les inciter à effectuer des stages en entreprise ;
- développer la formation à l'orientation des professeurs dès l'IUFM, et la prolonger par des sessions inscrites au Plan académique de formation ;
- diffuser à l'intention de tous les personnels impliqués dans l'orientation des élèves et des étudiants une information simplifiée sur les dispositifs de formation et les parcours d'accès à l'emploi, de manière à étayer les conseils qu'ils sont amenés à donner. L'accès aux informations détaillées sur les filières de formation se ferait alors en complément de cette première grille de lecture.

### **- La formation des élèves :**

- le développement de l'expérience du lycée des métiers, qui non seulement permet de valoriser l'enseignement professionnel aux yeux des élèves et des parents, mais assure la cohérence et la lisibilité du parcours professionnel, sanctionné à chaque étape par un diplôme, facilite la professionnalisation dans le cadre de l'apprentissage et favorise la création de passerelles tirant les meilleurs élèves « vers le haut » ; pourquoi pas une propédeutique pour entrer en IUT ?
- la mise en place de bacs professionnels tertiaires en 3 ans ;
- la création de passerelles entre université, BTS et IUT de façon à permettre à des élèves de se réorienter au cours de leurs deux premières années d'études supérieures, ce qui permettrait de diminuer sensiblement le taux d'échec au cours du premier cycle.

### **- L'aide à l'orientation :**

- développer le tutorat des élèves de lycées et de collèges par des jeunes en situation de réussite scolaire, notamment des étudiants motivés, nombreux dans l'académie. Cet engagement serait pris en compte dans le cadre de leurs études par l'attribution d'ECTS ;
- « débroussailler le maquis » des formations universitaires, afin d'accroître la lisibilité des parcours – à commencer par celle de l'intitulé des formations, condition nécessaire pour donner envie de les suivre ;

- développer l'aide à la formulation des projets professionnels, notamment au niveau de l'articulation secondaire-supérieur et dans les premières années d'enseignement supérieur, tant général que technologique et professionnel, afin de limiter les déconvenues en matière d'insertion.

**- La communication et l'information :**

- concevoir et mettre à la disposition de tous une information simplifiée sur les dispositifs de formation et les parcours d'accès à l'emploi, premier niveau de lecture d'un système actuellement illisible pour ses usagers comme pour les employeurs

- mettre en avant des parcours de réussite individuelle (aussi modeste soit-elle), afin de montrer que l'échec scolaire n'est pas une fatalité, et qu'on peut réussir par d'autres voies que les plus prestigieuses.

Le coût éventuel de ces propositions serait évidemment à rapprocher des coûts induits par l'échec scolaire et les sorties sans diplôme ni qualification.

## **4. Quartiers, universités, emploi : la relation au territoire**

La relation université-emploi est évidemment surdéterminée par le niveau de qualification élevé des jeunes issus de l'enseignement supérieur. De ce fait, les marchés d'emplois auxquels ils peuvent prétendre se structurent à des échelles variées, fonction de leurs niveaux de sortie, des localisations d'emplois des branches d'activité qu'ils sollicitent, mais aussi de la part faite aux jeunes diplômés dans les recrutements. Si les mobilités internationales, notamment à l'échelle européenne, se sont considérablement développées, si le cadre national reste courant, l'accès à l'emploi se pose, notamment dans le bassin d'emploi francilien, en termes très inégaux, singulièrement en ce qui concerne les «quartiers».

Alors même que l'Île-de-France se trouve dotée d'un puissant appareil d'enseignement supérieur et de recherche et que l'accès à l'enseignement supérieur s'est considérablement élargi, une partie des jeunes diplômés, comme le développement régional dans son ensemble, se trouve confrontée à un paradoxe, en particulier dans les zones sensibles : d'un côté, l'emploi qualifié peine à s'y localiser et à favoriser le développement local ; de l'autre, les jeunes issus de ces quartiers rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle, même lorsqu'ils peuvent exciper de diplômes de haut niveau. Ce paradoxe est accentué dans la périphérie francilienne par la proximité géographique des lieux d'enseignement supérieur et de recherche avec ces territoires en difficulté.

Si la question des débouchés ne se pose évidemment pas, à ce niveau de qualification, en termes uniquement locaux, il est opportun de réfléchir au lien université-emploi-quartiers,

tant à la lumière des révoltes de novembre 2005 que dans la perspective de développements locaux plus harmonieux à l'échelle régionale.

Dans ce cadre particulier, le débat s'articule autour du lien entre formation, insertion professionnelle, emploi et développement des territoires. La problématique de l'insertion professionnelle porte aussi bien, en amont, sur l'articulation lycée-université que sur les débouchés offerts aux étudiants en aval de leur formation, en particulier pour les diplômés de lettres et de sciences humaines. L'origine sociale et le niveau d'études de nombreux étudiants rendent nécessaire un accompagnement susceptible de leur donner les mêmes chances de réussite et d'insertion professionnelle, ce qui implique un effort important en matière de suivi et d'orientation.

La problématique du développement local des territoires s'attache ainsi aux relations entre qualifications et formations, recrutements et insertion dans la perspective d'un développement durable. Les jeunes issus de l'enseignement supérieur doivent pouvoir tirer profit des qualifications et compétences acquises, comme le développement des territoires bénéficier, à toutes les échelles, de l'effort de formation de niveau supérieur consenti par la nation.

## **-> Les propositions**

Elles s'articulent autour de trois points :

### **- le renforcement de l'articulation université - établissements d'enseignement secondaire :**

- ouvrir les jurys chargés de sélectionner les candidats à l'entrée en IUT et dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur aux professeurs des classes de terminale ;
- encourager les étudiants à intervenir dans les établissements du second degré, en confiant à des étudiants-tuteurs une mission d'information et de témoignage sur leur formation et sur la vie universitaire auprès des lycéens du secteur, en partenariat avec les associations ayant déjà cette expérience.

### **- l'accueil et l'accompagnement des étudiants :**

- le développement du tutorat d'accueil ;
- le renforcement du tutorat d'accompagnement, qui en prend la relève ;
- la création de « groupes de parole » pour les étudiants de première année, afin d'identifier leurs difficultés et trouver des solutions adaptées à la situation de chacun (remise à niveau disciplinaire, soutien linguistique, accompagnement méthodologique) ;

- la mise en place d'une aide à la réorientation (animée par des conseillers d'orientation) pour les étudiants issus de bacs technologiques et professionnels ou ceux n'ayant pu s'inscrire dans les formations souhaitées - les uns et les autres étant les plus exposés au risque de « décrochage » ;
- le développement du soutien linguistique, premier facteur de succès dans les études, en L1 ;
- la création d'une « propédeutique » d'une durée d'un semestre, centrée sur les acquisitions fondamentales, afin de permettre une meilleure intégration des bacheliers issus des filières technologiques et professionnelles.

**- le développement des relations partenariales :**

- sensibiliser les entreprises et employeurs du tissu local à l'intérêt d'accueillir un stagiaire (en partenariat avec les associations spécialisées) ;
- systématiser la validation des stages dans les filières généralistes, et valoriser les expériences locales réussies ;
- développer le partenariat avec les collectivités territoriales pour inciter à la création d'activités en milieu local ;
- soutenir, en partenariat avec les collectivités, les réseaux d'(anciens) étudiants, dès le niveau L .